

- 1. Organisme responsable de la commande :** Aéroport De Tahiti, SAS au capital de 155 000 000 XPF, Siège social est à l'aéroport de Tahiti Faa'a, inscrite au registre du commerce de Papeete n°1059B et n° Tahiti 936161 BP 60 161 – 98 702 FAAA Centre, représentée par son Directeur Général, monsieur Eric DUMAS.
- 2. Objet :** Prestations de sûreté.

- 3. Lieu d'exécution :** Aéroport de Tahiti Faa'a.
- 4. Décomposition lots :** Le marché est divisé en 2 (deux) lots  
**Lot 1 :**

- ✓ Inspection filtrage des personnes et des bagages de cabine en zone internationales (IFPBC INT),
- ✓ Poste d'accès routier et d'inspection filtrage en zone sud (PARIF SUD 1C01),
- ✓ Poste d'inspection filtrage DISPATCH 4C01,
- ✓ Inspection filtrage des bagages de soute en zone internationale (IFBS INTL),
- ✓ Escorte,
- ✓ Missions de surveillance.

**Lot 2 :**

- ✓ Inspection filtrage des personnes et des bagages de cabine en zone domestique (IFPBC DOM),
- ✓ Inspection filtrage des bagages de soute en zone domestique (IFBS DOM),
- ✓ Poste d'accès routier et d'inspection filtrage en zone nord (PARIF NORD 5C01),
- ✓ Pas de variantes.

- 5. Durée du marché :** un an renouvelable deux fois et pour une durée d'un an. Durée globale du marché trois ans, renouvellement compris.

- 6. Date de début d'exécution du marché :** 01/04/2018.

- 7. Renseignements d'ordre Juridique, Economique et Technique :**

- ✓ **Mode de passation :** Appel d'offres ouvert s'appuyant sur l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics sous réserve des compétences dévolues à la Polynésie française,

- ✓ **Forme juridique de l'attributaire du marché :** Les soumissionnaires peuvent participer à la procédure individuellement ou sous forme de groupement. En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme du groupement est solidaire,

Il est interdit :

- ✓ qu'un candidat soit mandataire de plusieurs groupements,
- ✓ qu'un candidat qui se présente seul, se présente également comme membre d'un ou plusieurs groupements,

- ✓ **Condition de participation :** Visite obligatoire en préalable à la remise d'une offre. Prise de rendez-vous 48 heures avant les dates fixées dans le Règlement de consultation – contacter monsieur Kawaiolani HUNTER, Responsable sûreté Tél : (+689) 40 86 60 98 / (+689) 87 78 20 35 - E-Mail : [khunter@tahiti-aeroport.pf](mailto:khunter@tahiti-aeroport.pf). Visite fixée : Jeudi 18 janvier 2018 à 9h00 et Jeudi 25 janvier 2018 à 9h00

Un manquement à la visite entraîne l'élimination du candidat,

- ✓ **Retrait des dossiers**

A partir de mercredi 10 janvier 2018

- soit sur support informatique appartenant au candidat contre récépissé directement, au siège d'ADT à l'aéroport de Tahiti - Faa'a auprès de monsieur Jean François VERMERSCH Directeur Maîtrise des Risques,

- soit en adressant un e-mail à l'adresse suivante :

[jfvermersch@tahiti-aeroport.pf](mailto:jfvermersch@tahiti-aeroport.pf) copie monsieur Kawaiolani HUNTER [khunter@tahiti-aeroport.pf](mailto:khunter@tahiti-aeroport.pf).

Voir les détails dans le règlement de consultation.

- ✓ **Date limite de réception des offres :**

Jeudi 15 février à 12 heures, délai de rigueur

- soit en étant déposées contre récépissé : SAS ADT - Aéroport de Tahiti-Faa'a

- soit en étant adressées par pli postal en recommandé à l'adresse suivante:

SAS ADT - Aéroport de Tahiti-Faa'a, BP 60 161- 98 702 Faa'a Centre Tahiti - Polynésie française.

- ✓ Délai de validité des offres : 150 jours

- 8. Critères de jugement des candidatures :** Les critères sont précisés dans le règlement de consultation.

- 9. Critères de jugement des offres :** Les critères sont précisés dans le règlement de consultation.

- 10. Renseignements techniques et administratifs**

Monsieur Jean-François VERMERSCH, Directeur Maîtrise des Risques

Tel: (+689) 40 86 60 65 / (+689) 87 776 473 - E-mail :

[jfvermersch@tahiti-aeroport.pf](mailto:jfvermersch@tahiti-aeroport.pf)

- 11. Informations complémentaires**

Instance chargée des procédures de recours :

- ✓ Tribunal administratif de la Polynésie française, B.P.4522  
Tél (+689)40 509 025 - Fax (+689) 40 451 724, PF-98 713 Papeete.  
Greffe du tribunal administratif de la Polynésie française, B.P. 4522 Tél (+689)40 509 025 - Fax (+689) 40 451 724, PF-98713 Papeete.

- 12. Date d'envoi du présent avis à publication :**

Mercredi 10 janvier 2018